

Pour traquer les piscines non déclarées, l'intelligence artificielle pas si efficace

Capgemini et Google ont développé un logiciel à la demande de Bercy. Mais les agents des finances publiques déplorent de nombreuses erreurs.

AURÉLIE LABELLE

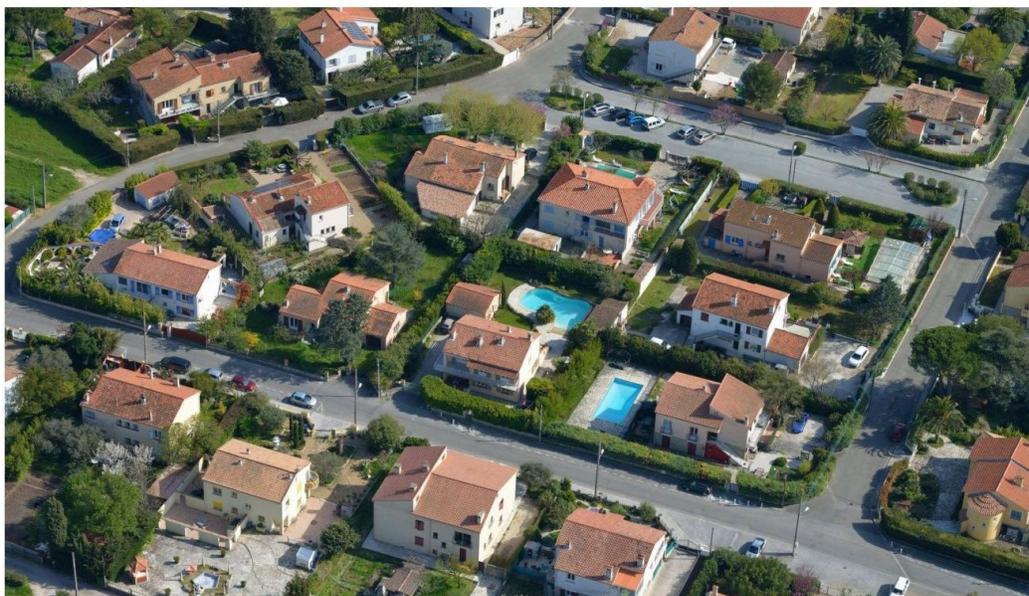
CERTAINS CONTRIBUABLES

se sont déjà déplacés au guichet furieux de constater leur redressement par le fisc. Dans les centres des impôts des Bouches-du-Rhône, on s'attend à une vague de colère et d'incompréhension. Car depuis plus d'un mois, des milliers de courriers ont été envoyés aux contribuables pour leur signaler une hausse significative de leur prochaine taxe foncière.

Près de 8 500 foyers sont concernés dans le département. La raison de ce redressement ? Les piscines. Depuis plus d'un an, elles sont la cible du logiciel d'intelligence artificielle (IA) mis en place, début 2021, par Google et développé par l'entreprise Capgemini pour le compte de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

Avant eux, l'entreprise Accenture avait décroché l'appel d'offres de Bercy. Un contrat de 20 millions d'euros (M€) pour une expérimentation menée dans trois départements et finalement arrêtée faute de résultats corrects. Depuis, le duo Google-Capgemini a repris le flambeau pour peaufiner une IA capable d'identifier, grâce aux vues aériennes du cadastre, des piscines, des bâtiments isolés et, à terme, des extensions de maison.

« Le premier étage de la fusée est de rechercher les piscines non déclarées, note Damien Robinet, le secrétaire national du syndicat Solidaires-Finances publiques. Mais le programme ne marche pas mieux avec Capgemini : il y a beaucoup d'erreurs. » Près de Marseille, les inspecteurs des impôts et les géomètres – censés scruter leur secteur pour identifier du bâti non déclaré – sont peu convain-



Les vues aériennes permettent de détecter la présence de piscines chez des particuliers. Mais parfois, un contrôle sur le terrain rectifierait des erreurs d'appréciation du logiciel.

cus. « Avec les confinements, les gens se sont rués sur des piscines achetées chez Leroy Merlin ou Castorama, explique Philippe Laget, inspecteur des impôts syndiqué à la CGT. Elles sont souvent hors sol, ou dans un trou, et ne devraient pas être imposées. La piscine est imposable s'il faut la démolir pour la faire bouger, par exemple si le contour est cimenté. Le logiciel de l'IA n'a pas ce niveau de précision. »

Des géomètres qui restent dans leur bureau

Les géomètres du fisc doivent donc vérifier « via des photos aériennes ou Google Street View, sans bouger de leur bureau pour aller plus vite », les 11 482 détections de piscines de l'IA.

« Parfois, l'IA a pris des baches bleues pour des piscines, elle a enregistré des piscines hors sol ou en a oublié ! » précise une géomètre des Bouches-du-Rhône. Dans les neuf départements qui l'expérimentent, les syndicats estiment que le taux d'erreurs du logiciel est de 30 %. « Dans les Bouches-du-Rhône, près de 8 500 ménages vont être taxés d'environ 300 € pour

une piscine de 4 m sur 8 m, poursuit la géomètre. La marge d'erreur devrait être faible, mais il y aura des piscines taxées qui ne devraient pas l'être, faute de contrôle sur le terrain... » Contacté, le ministre des Finances ne souhaite pas commenter.

Certains syndicats assurent que le contrat avec Capgemini devrait être suspendu d'ici la fin de l'année du fait de résultats insatisfaisants. Le deuxième étage de la fusée – étudier les bâtis isolés – n'est pas au point. « Le logiciel ne peut pas faire la différence entre un bâtiment habité et une pergola ou un abri pour voitures, note Frédéric Scalbert, de la CGT. On a relevé 80 % d'erreurs : l'IA voyait des bâtiments à taxer à la place de baches, de routes, de trottoirs, ou de parkings ! »

Au ministère des Finances, on garde le silence sur la facture et l'avenir du contrat. Les syndicats estiment que le coût initial de 20 M€ atteint plus de 40 M€. « En interne, la DGFIP a les ressources pour ce travail, râlent Frédéric Scalbert. Les géomètres, dont 116 postes ne sont toujours pas remplacés, sont là pour ça. »

FOCUS | Ces entreprises missionnées par Bercy pour faire le travail des fonctionnaires

VOILÀ PLUS D'UN AN que la fintech Homiwoo a pris ses quartiers à Bercy, à Paris. Pas dans les bureaux mais dans les ordinateurs des agents du service des Domaines, chargés de vendre les biens de l'État et d'estimer ceux des collectivités ou des particuliers expropriés.

L'objectif de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) est clair : « Alléger la charge des évaluateurs pour les aider à réaliser les évaluations simples de façon plus rapide », explique un chef de service. Sauf que, dans les faits, l'application est très peu utilisée.

« Ils ne savent pas comment elle fonctionne ni avec quelles données, tacle un haut fonctionnaire. Le logiciel d'intelligence artificielle de Homiwoo prend en compte une adresse et vous donne un prix au mètre carré. Mais si le bien est un dernier étage lumineux, avec une cave et un parking, ces critères ne sont pas pris en compte. C'est un vrai problème. »

À tous les étages de Bercy, on entend parler d'intelligence artificielle (IA) ou d'assistants digitaux développés par des entreprises extérieures pour lutter contre la fraude fiscale et dont les résultats ne sont pas toujours à la hauteur. Exemple avec l'IA déployée pour traquer les piscines non déclarées. Ou celle, basée sur le « data mining » (analyse d'une grande quantité de données), mise en place « par Atos pour lutter contre la fraude fiscale », détaille Olivier Villois, du syndicat CGT-Finances publiques.

Silence sur le montant des frais engagés

« Pour le gouvernement, c'est plus rassurant et plus rapide de faire travailler des sociétés extérieures, explique encore le délégué syndical. À l'époque de Gérard Darmanin (ministre de l'Action et des Comptes publics de 2017 à 2020), le cabinet de conseil Webhelp a été mandaté pour réfléchir

aux futures maisons France Services. » Au ministère de l'Économie et des Finances, on reste silencieux sur les différents contrats... et leurs montants. La facture de Homiwoo ? Inconnue. Celle des assistants digitaux déployés par le cabinet de conseil Wavestone, qui envahissent les services de contrôle de la dépense ? Inconnue également.

L'enveloppe de 3,8 millions d'euros pour lancer en externe le chatbot du site Impots.gouv.fr ? Non confirmée par le ministère. Et celles des prestataires informatiques ? Idem.

« Parfois, le gouvernement n'a pas d'autre choix que de faire appel à des techniciens spécialisés, tempère un fonctionnaire. Malgré une prime mensuelle de 500 € pour les informaticiens, les salaires proposés ne sont pas à la hauteur, et les jeunes qui commencent leur carrière au ministère filent rapidement dans le privé. » **AL.**



La piscine devient imposable s'il faut la démolir pour la faire bouger, par exemple si le contour est cimenté. Or le logiciel de l'IA n'a pas ce niveau de précision.

PHILIPPE LAGET, INSPECTEUR DES IMPÔTS